

REPUBLIQUE FRANCAISE

MAIRIE DE SAINT PAUL LA COSTE

COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseil municipal du 22/03/2013 à 20 H 30.

Présents :

- Claude CHAPON – Jean-Pierre CORDIER - Nathalie PICHON
- Corinne MAGNIER - Didier PAGES – Mireille SERRE - Béatrice MAHE
- Jean Marc VERDEILHAN
- Serge BASTIDE donne son pouvoir à Didier PAGES
- Myriam ROQUIER absente

Ordre du jour :

En début de séance il est à noter que M ; le Maire nous fait part de la nécessité de prendre une nouvelle délibération concernant la ventilation des heures de l'employé municipal

Approbation du dernier compte rendu du conseil municipal.

Approbation des Comptes Administratifs 2012 et des Comptes de Gestion du Percepteur

Affectation des résultats

Vote des taux d'imposition des taxes directes locales pour 2013

Vote des budgets 2013

Délibération pour nouvelles adhésions au SMDE

Délibération pour signature du Contrat Territorial Départemental 2012-2013-2014

Délibération pour procédure de classement dans le domaine public routier de la parcelle C 1504 (Serre de Bruguerolles)

Délibération pour procédure de déclassement de l'ancien chemin communal (Serre de Bruguerolles)

Questions diverses

Approbation du dernier compte rendu du conseil municipal.

Le dernier compte rendu est approuvé à l'unanimité

Délibération ventilation des heures de l'employé municipal. Après analyse, l'employé municipal consacre 25 % de son temps aux travaux d'entretien des réseaux AEP de la commune, soit une semaine par mois. (relevé des compteurs, recherche des fuites, réparations, accompagnement du biologiste, etc) Il paraît logique qu'il soit payé en partie sur le budget de l'eau.

Adoptée à l'unanimité

Approbation des Comptes Administratifs 2012 et des Comptes de Gestion du Percepteur

BUDGET COMMUNAL

Comptes de gestions du percepteur et comptes administratifs de la commune 2012 :

RESULTATS BUDGETAIRES DE L'EXERCICE

	Investissement	Fonctionnement
RECETTES	531 223,03	197 282,62
DEPENSES	121 118,73	179 148,45
RESULTATS	410 104,30	18 134,17

RESULTATS D'EXECUTION

Résultat de clôture Exercice 2011	Part affecté investissement 2011	Résultat de l'exercice 2012	Résultat de clôture exercice 2012
Invest . - 292 401,22		410 104,30	117 703,08
Fonct . 147 589,68	147 589,68	18 134,17	18 134,17
TOTAL - 44 811,54	147 589,68	428 238,47	135 837,25

Comptes de gestions et comptes administratifs votés à l'unanimité.

Affectation du résultat :

Après avoir pris connaissance des résultats 2012, le conseil municipal décide, à l'unanimité, de ne pas affecter de somme au compte 1068.

BUDGET 2013

	DEPENSES	RECETTES
FONCTIONNEMENT	203 980,00	203 980,00
INVESTISSEMENT	359 343,00	359 343,00
TOTAL	563 323,00	563 323,00

Adopté à l'unanimité.

BUDGET DE L'EAU

Le résultat de la comptabilité du budget de l'eau

Comptes de gestions du percepteur et comptes administratifs de la commune 2012 :

RESULTATS BUDGETAIRES DE L'EXERCICE

	Investissement	Fonctionnement
RECETTES	18 124,04	43 456,00
DEPENSES	27 415,90	42 395,25
RESULTATS	-9 291,86	1060,75

RESULTATS D'EXECUTION

Résultat de clôture Exercice 2011	Part affecté investissement 2011	Résultat de l'exercice 2012	Résultat de clôture exercice 2012
Invest . 7 969,70		-9 291,86	-1 322,16
Fonct . 11 857,61		1 060,75	12 918,36
TOTAL 19 827,31		8 231,11	11 596,20

Comptes de gestions et comptes administratifs votés à l'unanimité.

Affectation du résultat :

Après avoir pris connaissance des résultats 2011, le conseil municipal décide, à l'unanimité, de ne pas affecter la somme de 1 322,16€ au compte 1068.

BUDGET 2013

	DEPENSES	RECETTES
FONCTIONNEMENT	52 642,00	52 642,00
INVESTISSEMENT	31 651,00	31 651,00
TOTAL	84 293,00	84 293,00

Adopté à l'unanimité.

Le conseil municipal décide de ne pas augmenter les impôts.

Analyse du budget apportée par M. J Pierre CORDIER

Budget communal 2013. Il se caractérise par les évolutions suivantes :

En Fonctionnement :

Baisse des recettes. En effet, les impôts et taxes ne sont pas augmentés (voir délibération sur les taux d'imposition) et les dotations et participations de l'état sont en diminution.

Les dépenses de gestion sont stables mais un transfert partiel des charges de personnel a été réalisé sur le budget annexe de l'eau (M49) ce qui correspond à une plus grande sincérité de ce budget.

Les charges financières sont en baisse en raison du remboursement des lignes de trésorerie qui avait été ouvertes lors des travaux du « Point Multiservices »

La balance « recettes-dépenses » se traduit par une dotation aux investissements en baisse (8115 € au lieu de 34490 €)

En Investissement :

- L'année 2011 a été caractérisée par un volume de dépenses plus important que les recettes. Ces recettes sont constituées essentiellement par les subventions en dehors de notre financement propre résultant de notre excédent budgétaire et de nos emprunts.

Ces subventions nous parviennent avec 1 ou 2 années de décalage. En 2012, nous avons donc bénéficié d'un montant de recettes supérieur à nos dépenses. Ce qui nous permet de construire le budget 2013 avec un report de recettes d'investissement de 117 703 €

- Les dépenses prévues en 2013 concernent essentiellement la fin des chantiers en cours :
 1. « Multiservices », aménagement de la cour
 2. Parking, implantation de la zone des poubelles
 3. Fin des travaux de catastrophe naturelle de 2008
 4. Travaux d'entretien des routes

Il en résulte la proposition budgétaire suivante :

Une section de fonctionnement équilibrée à 203 980 €

Une section d'investissement équilibrée à 359 343 €

Ce budget est approuvé à l'unanimité

Budget annexe de l'eau (M49)

Les principaux changements introduits cette année dans le budget sont les suivantes :

- Incorporation dans les charges de personnel du temps passé par les employés communaux pour l'exécution des tâches habituelles de contrôle et de maintenance.
- Disparition de la redevance du SPANC qui augmentait artificiellement le budget tant en recettes qu'en dépenses (opération blanche)

Il en résulte :

Une section fonctionnement équilibrée à 52 642 €

Une section investissement équilibrée à 31 651 €

Il est à noter dans ce budget que l'autofinancement prévisionnel dégagé au profit de la section investissement est de 26192 €

Ce budget est approuvé à l'unanimité

Délibération pour nouvelles adhésions au SMDE (Syndicat départemental)

Nous sommes maintenant affectés au secteur de Génolhac.

Nous sommes d'accord pour l'entrée de Bagnols sur Cèze dans ce Syndicat Départemental

Accordée à l'unanimité

Délibération pour signature du Contrat Territorial Départemental 2012-2013-2014

Accordée à l'unanimité

Délibération pour procédure de classement dans le domaine public routier de la parcelle C 1504 (Serre de Bruguerolles)

La parcelle C1504 constitue le nouveau chemin du Serre de Bruguerolles en atteste le jugement et l'Arrêt suivant de la Cour d'Appel ainsi que l'enregistrement aux services du Cadastre.

Accordée à l'unanimité

Délibération pour procédure de déclassement de l'ancien chemin communal (Serre de Bruguerolles)

Ce délaissé de voirie (ancien chemin) situé au milieu de la propriété BREYSSE peut être rétrocédé après enquête publique.

Accordée à l'unanimité

Questions diverses

Le PLU

Madame MARTINO/TOURNEVIRE, notre urbaniste avait demandé une entrevue à Montpellier avec un responsable de la DREAL. Nous avons proposé de nous rendre au rendez-vous, le vendredi 22 mars pour présenter le dossier du PLU et surtout le dossier de pré – évaluation environnementale.

Le responsable de la DREAL n'a pas souhaité nous rencontrer. Nous le savons depuis la semaine dernière. Un dossier lui a toutefois été transmis. Il nous a communiqué hier sa réponse (qui nous satisfait pleinement.)

Rendez-vous le 22/03:2013 avec les techniciens de l'Agglo et l'entreprise de maçonnerie GRAND

Le chantier devrait débuter le mardi 2 avril

Le terrassement débutera peut-être la semaine prochaine (voir plan)

Pour la cour, travaux = reconstruction du mur sur l'ancien passage. Création de l'abri en

pierres jointées (intérieur et extérieur) sur la longueur du mur de la route

réalisation de l'entrée avec retour en pierres de part et d'autre du portail – abri des bouteilles

de gaz. Passage des fluides en sous-sol

Pas de plan pour le moment)

Choix du locataire

Pour l'appartement au dessus de la mairie = 3 lettres 1 en décembre, 1 en janvier, 1 en mars

Par suite d'une situation d'ordre privé, nous devons absolument reloger la colocataire de

l'Eglise, son fils parce qu'elle n'a pas terminé le bail des 3 ans.

L'association « les Amis de l'Eglise » ont pris contact avec les parlementaires pour obtenir de l'argent pour restaurer l'Eglise. Cette disposition avait été prise lors de la dernière réunion avec les élus.

Le député William DUMAS aurait répondu par la négative au premier courrier. Il a appelé pour dire qu'il fallait refaire une demande vers le mois de septembre sur la réserve parlementaire de 2015.

Pas de réponse du côté des sénateurs

Une des 2 pompes de refoulement dans le puits de Mandajors est hors d'usage. Mise en place prochainement (semaine du 25 au 30 mars)

Rendez-vous avec le bureau d'étude GAXIEU mercredi 27 mars à 14 h 30

RV KUBANI à 14 h 30

RV avec entreprise PAGES à 16 h 30 (mur du Thieure)

Taxe de séjour = Le ton monte concernant la Taxe de séjour au forfait dans les communes du Pays des Cévennes – un collectif s'est mis en place. Un Rendez-vous a été demandé au Maire pour le Mercredi 27 mars à 14 h 00

Serre de Bruguerolles Rendez-vous avec les avocats, en principe la semaine prochaine pour en finir avec chemin communal depuis les décisions prises par le tribunal et la cour d'appel

Vu par nous, Maire de la Commune

De SAINT PAUL LA COSTE

Pour être affiché le 28/03 /2013 à la porte de la mairie Conformément à l'article L.2121-25 DU Code Général des Collectivités Territoriales

À SAINT PAUL LA COSTE.